

ARRÊTÉ N°1127/2015 DU 28 SEPTEMBRE 2015

**FIXANT LES ÉNONCIATIONS QUE DOIT CONTENIR LE MANIFESTE DANS LE SYSTÈME DE
DÉDOUANEMENT AUTOMATISÉ DU FRET INTERNATIONAL**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

- VU** la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer ;
- VU** la délibération modifiée n°103-05 du 10 août 2005 relative à la réglementation douanière applicable dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon ;
- VU** la délibération modifiée n°104-2005 du 10 août 2005 portant publication du tarif d'usage des douanes applicable dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon ;
- VU** la délibération n° 229/2009 du 17 septembre 2009 modifiant la délibération n° 104-05 du 10 août 2005 portant publication du tarif d'usage des douanes applicable dans la collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon ;
- VU** la délibération n° 188/2013 du 05 juillet 2013 portant modification du tarif des douanes de Saint Pierre et Miquelon ;
- VU** la délibération n°257 du 3 octobre 2014 portant création et organisation du fonctionnement du système de dédouanement automatisé du fret international ;
- Sur** proposition du chef du service des douanes.

ARRÊTE

Article 1 : Les manifestes maritimes ou aériens, dont les modèles figurent en annexes 1 et 2 doivent comporter les énonciations suivantes, détaillées en annexe 3 :

1. Dans la partie générale :

- le numéro de voyage (numéro attribué par la compagnie de transport), associé à la date et l'heure de départ/d'arrivée
- le port de départ et le port d'arrivée
- le code transporteur (attribué par la douane)
- le mode de transport
- l'identité du navire ou de l'aéronef
- le nombre de titres de transport
- l'identité du navire ou de l'aéronef
- le nombre de titres de transport (connaissements/lettres de transport aérien)
- le nombre de conteneurs
- la liste des titres de transport

2. Dans la partie Titre de transport :

- le numéro de ligne
- le titre de transport
- le numéro du titre de transport
- la nature
- le lieu de chargement
- le lieu de déchargement
- le nom et l'adresse de l'exportateur
- le SIREN ou le nom du destinataire

Si, dans la partie générale, la zone nombre de conteneurs est supérieure à 0 :

- nombre total des conteneurs
- numéros des conteneurs
- type de conteneurs
- taux de remplissage
- le code correspondant à la nature des colis
- le nombre de colis manifestés
- le poids brut manifesté
- la désignation commerciale des marchandises

Article 2 : Les modalités de codification des éléments énoncés ci-dessus (locodes, mode transport, code colis, ...) sont consultables en ligne dans le système automatisé de traitement des opérations de dédouanement du fret international.

Article 3 : L'utilisateur du module Manifeste dans le système automatisé de traitement des opérations de dédouanement du fret international doit présenter l'original du manifeste, signé par le capitaine du navire ou le commandant de l'aéronef, à la première réquisition des agents des douanes.

Article 4 : Le chef du service des douanes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet des mesures de publicité prescrites par la loi et sera transmis au représentant de l'État à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Transmis au Représentant de l'État

Le 30/09/2015

Publié le 30/9/2018

ACTE EXÉCUTOIRE

Le Président,

Stéphane ARTANO

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon

Adresse : BP 4200 – Code postal : 97500 – Ville : Saint-Pierre

Tél. 05 08 41 10 30 – Télécopieur 05 08 41 27 12

Annexe 1 de l'arrêté n°1127 du 28 septembre 2015

Modèle de manifeste aérien ou maritime

Manifeste - Information Générale

Bureau de départ/arrivée

 /

Données Générales

Numero de voyage	Date de départ	Heure d'arrivée	Numéro d'enregistrement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/>
		Date d'enregistrement	Date fin de décharg.
		<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu de Chargement	Lieu de destination		
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>		

Données de transport

Transporteur

Agent Maritime

Totaux

Titres de transport

Colis

Conteneurs

Poids brut

Transport

Mode	Identité
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
Nationalité	Lieu
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
Enregistrement	Date
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Conducteur	
<input type="text"/>	

Tonnage

Brut	Net		
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Bureau de destination (transit)	Références précédentes		
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> / <input type="text"/>		

Annexe 2 de l'arrêté n°1127 du 28 septembre 2015

Modèle de titre de transport aérien ou maritime

Manifeste - Titre de transport

Bureau de départ/arrivée

--	--

Données Générales

Numéro de voyage	Date de départ	Date d'arrivée	Heure d'arrivée	Numéro d'enregistrement
<input style="width: 95%;" type="text"/> / <input style="width: 95%;" type="text"/>				
Numéro de référence T/T	Type de titre de transport	Nature	Date de fin de déchargement	N° de ligne
<input style="width: 95%;" type="text"/>				
Document précédent	RT			
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>			
Lieu de chargement	Lieu de déchargement			
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>			

Transporteur

<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>
Agent maritime
<input style="width: 95%;" type="text"/>

Exportateur/Expéditeur

<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>

Transport

Mode	Identité
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Nationalité	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	

Notifier à

<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>

Importateur

<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>

Identification marchandise

Total conteneurs	Nature des colis	Statut	Nombre de titres fils dégroupés	
<input style="width: 95%;" type="text"/>				
Marques et No(s)				
<input style="width: 95%;" type="text"/>				
Colis manifestés	Colis restants	Poids brut manifesté	Poids brut restant	Volume (MC)
<input style="width: 95%;" type="text"/>				
Désignation des marchandises				
<input style="width: 95%;" type="text"/>				
Localisation				
<input style="width: 95%;" type="text"/>				

Valeur déclarée et identification des scellés

Ind. P/C	Montant fret et code devise		
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>		
Valeur pour la douane	Valeur pour le transport	Valeur pour l'assurance	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	
Nbr. de scellés	Marques	Resp	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	
Information			
<input style="width: 95%;" type="text"/>			

Suite du transport

Transit	<input style="width: 95%;" type="text"/>	Référence doc.	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Transbordement	<input style="width: 95%;" type="text"/>	Référence doc.	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Transporteur	<input style="width: 95%;" type="text"/>		

Annexe 3 de l'arrêté n° 1127 du 28 septembre 2015

Notice relative aux indications devant figurer dans les différentes rubriques du manifeste

Signification des sigles

[REQUIS] Désigne un champ qui doit être saisi impérativement

[FACULTATIF] Désigne un champ qui peut être saisi optionnellement

[SYSTEME] Désigne un champ qui peut être complété par le système et qui ne nécessite donc pas de saisie de l'utilisateur

[NON REQUIS] Champ qui n'a pas besoin d'être saisi

[LISTE] Champ ou les valeurs possibles sont reprises dans une liste déroulante. L'utilisateur doit donc effectuer une sélection.

[LIBRE] La saisie de valeur dans le champ est libre (il ne s'agit pas de sélectionner des valeurs dans une liste). Attention, cela ne veut pas dire que toutes les valeurs seront forcément acceptées, le système pouvant attendre des valeurs précises dans certains de ces champs.

1. Rubriques du segment général

Les informations du segment général sont communes à l'ensemble des titres relatifs au manifeste.

1.1. Bureau de départ/arrivée

Menu déroulant permettant de choisir le bureau de douane de départ ou d'arrivée.

Choix possibles :

PMBMQ	Bureau de Miquelon
PMBSP	Bureau de Saint-Pierre

1.2. Données Générales

1.2.1. Numéro de voyage

[REQUIS] [LIBRE] Numéro de vol ou numéro de voyage. Combiné avec le champ « date de départ », il forme une référence unique permettant d'identifier le voyage.

1.2.2. Date de départ

[REQUIS] [LISTE] Date de départ du moyen de transport. Combiné avec le champ « numéro de voyage », il forme une référence unique permettant d'identifier le voyage.

1.2.3. Date d'arrivée

[REQUIS] [LISTE] Date d'arrivée du moyen de transport. Ne peut être antérieur à la « date de départ ».

1.2.4. Heure d'arrivée

[FACULTATIF] [LISTE]Heure d'arrivée du moyen de transport au lieu de destination.

1.2.5. Numéro d'enregistrement

[SYSTEME] Ce champ est complété par le système à partir des informations saisies précédemment.

1.2.6. Date d'enregistrement

[SYSTEME] Date d'enregistrement du manifeste générée par le système.

1.2.7. Date fin de déchargement

[FACULTATIF] [LISTE]

1.2.8. Lieu de chargement

[REQUIS] [LIBRE] Code du lieu où les marchandises sont chargées. Voir la liste des codes dans le document « locode.pdf ».

Quelques codes utiles, pour information :

Code	Désignation
PMMQC	Miquelon
PMFSP	Saint-Pierre
CAHAL	Port d'Halifax
CAYHZ	Aéroport d'Halifax
CAYUL	Montréal-Dorval Apt
CAYMX	Mirabel Apt/Montréal
CAFOR	Fortune

1.2.9. Lieu de destination

[REQUIS] [LIBRE] Code du lieu où les marchandises sont déchargées. Voir la liste des codes dans le document « locode.pdf ».

Quelques codes utiles, pour information :

Code	Désignation
PMMQC	Miquelon
PMFSP	Saint-Pierre
CAHAL	Port d'Halifax
CAYHZ	Aéroport d'Halifax
CAYUL	Montréal-Dorval Apt
CAYMX	Mirabel Apt/Montréal
CAFOR	Fortune

1.3. Données Transport

1.3.1. Transporteur

[REQUIS] Choisir dans la liste déroulante le numéro SIREN du transporteur qui dépose le manifeste. Les informations sur le transporteur s'affichent dans la sous- case.

1.3.2. Agent maritime

[NON REQUIS] Code de l'agent maritime responsable de la gestion commerciale du navire.

1.4. Totaux

1.4.1. Titres de transport

[REQUIS] [LIBRE] Récapitulatif du nombre de titres de transport du manifeste. De 0 à n titres de transport.

1.4.2. Colis

[REQUIS] [LIBRE] Récapitulatif du nombre de colis du manifeste. De 0 à n colis.

1.4.3. Conteneurs

[REQUIS] [LIBRE] Récapitulatif du nombre de conteneurs du manifeste. De 0 à n conteneurs.

1.4.4. Poids brut

[REQUIS] [LIBRE] Récapitulatif du poids total manifesté. De 0 à n

1.5. Transport

1.5.1. Mode

[REQUIS] [LISTE] Code du mode de transport. A choisir dans la liste déroulante.

Code	Désignation
1	Transport maritime
2	Transport par air
3	Envois postaux

1.5.2. Identité

[REQUIS] [LIBRE] Nom du transporteur, du navire, immatriculation du véhicule, numéro d'enregistrement de l'avion etc. Champ de saisie libre.

1.5.3. Nationalité

[REQUIS] [LISTE] Code pays de la nationalité du moyen de transport.

1.5.4. Lieu

[FACULTATIF][LIBRE] Lieu d'enregistrement du véhicule de transport ou adresse du bureau général du transporteur.

1.5.5. Enregistrement

[FACULTATIF] [LIBRE] Informations complémentaires concernant le moyen de transport, identification au Lloyds pour les navires, numéro d'enregistrement pour les navires et véhicules...

1.5.6. Date

[FACULTATIF] [LISTE] Date relative au champ « Enregistrement »

1.5.7. Conducteur

[FACULTATIF] [LIBRE] Informations sur le capitaine, pilote, chauffeur...

1.6. Tonnage

1.6.1. Brut

[REQUIS][LIBRE] Tonnage brut du moyen de transport.

1.6.2. Net

[REQUIS][LIBRE] Tonnage net du moyen de transport.

1.6.3. Bureau de destination (transit)

[NON REQUIS]

1.6.4. Références précédentes

[NON REQUIS]

2. Rubriques relatives au segment Titre de Transport (T/T)

2.1. Bureau de départ/arrivée

[REQUIS] [LISTE] Menu déroulant permettant de choisir le bureau de douane de départ ou d'arrivée.

Choix possibles :

PMBMQ	Bureau de Miquelon
PMBSP	Bureau de Saint-Pierre

2.2. Données Générales

2.2.1. Numéro de voyage

[REQUIS] [LIBRE] Numéro de vol ou numéro de voyage. Combiné avec le champ « date de départ », il forme une référence unique permettant d'identifier le voyage.

2.2.2. Date de départ

[REQUIS] [LISTE] Date de départ du moyen de transport. Combiné avec le champ « numéro de voyage », il forme une référence unique permettant d'identifier le voyage.

2.2.3. Date d'arrivée

[REQUIS] [LISTE] Date d'arrivée du moyen de transport. Ne peut être antérieur à la « date de départ ». La valeur affichée par défaut est celle du segment général du manifeste, déduite à partir de la saisie des champs « Numéro de voyage » et « Date de départ ».

2.2.4. Heure d'arrivée

[FACULTATIF] [LISTE] Heure d'arrivée du moyen de transport au lieu de destination. La valeur par défaut est celle du segment général du manifeste, déduite à partir de la saisie des champs « Numéro de voyage » et « Date de départ ».

2.2.5. Numéro de référence T/T

[REQUIS] [LIBRE] [UNIQUE] Identifiant du « document de transport ». C'est la référence du titre donnée par le transporteur ou son agent (unique par manifeste).

2.2.6. Type de titre de transport

[REQUIS][LISTE] Code alphanumérique qui définit le type de titre de transport. Les valeurs possibles sont :

CNR	Titre de transport maritime group.
CNT	Titre de transport maritime
LTA	Titre de transport aérien
MAD	Titre de transport aérien group.

Note : Seuls les titres de type CNR et MAD pourront être dégroupés ultérieurement.

2.2.7. Nature

[REQUIS][LISTE] Code de la nature du titre. Les valeurs possibles sont :

22	Export
23	Import
24	Transit
28	Transbordement
30	Export

2.2.8. Date fin de déchargement

[SYSTEM] Date de la fin de déchargement de la totalité des marchandises reprises sur le manifeste. La valeur affichée par défaut est celle du segment général du manifeste.

2.2.9. Numéro de ligne

2.2.10. Document précédent

[FACULTATIF][LIBRE] Référence du titre précédent ou dans le cas d'un dégroupage, c'est le numéro de référence du Titre Maître.

2.2.11. RT

[NON REQUIS] Champ non utilisé actuellement.

2.2.12. Lieu de chargement

[REQUIS] [SYSTEME] Code du lieu où les marchandises sont chargées. La valeur affichée est celle reprise du segment général.

2.2.13. Lieu de déchargement

[REQUIS] [SYSTEME] Code du lieu où les marchandises sont déchargées. La valeur affichée est celle reprise du segment général.

2.3. Transporteur

2.3.1. Transporteur

[REQUIS] Choisir dans la liste déroulante le numéro SIREN du transporteur qui dépose le manifeste. Les informations sur le transporteur s'affichent dans la sous-case.

Par défaut, les informations sont reprises du segment général.

2.3.2. Agent maritime

[NON REQUIS] Code de l'agent maritime responsable de la gestion commerciale du navire.

2.4. Exportateur/Expéditeur

[FACULTATIF] [LISTE/LIBRE] Code SIREN et/ou dénomination de l'exportateur ou de l'expéditeur, adresse et pays. S'il s'agit d'une entreprise de Saint-Pierre et Miquelon, indiquer son code SIREN dans la première sous case. Sinon, saisir librement les informations sur l'exportateur/expéditeur dans les deux autres sous cases.

2.5. Transport

Les informations sont reprises du segment général.

2.5.1. Transport

[SYSTEME] Identification du mode de transport (aérien ou maritime)

2.5.2. Nationalité

[SYSTEME] Nationalité du moyen de transporteur

2.5.3. Identité

[SYSTEME] Identité du moyen de transport

2.6. Notifier à

[FACULTATIF] Saisir le code SIREN ou le nom de la personne/entreprise à notifier de l'arrivée des marchandises. Le notifié peut- être différent de l'importateur

2.7. Importateur

[FACULTATIF] Saisir le code SIREN ou l'identité de la personne/entreprise qui effectue l'opération. L'importateur peut être différent du notifié

2.8. Identification des marchandises

2.8.1. Total conteneurs

[REQUIS] [LIBRE] Saisir le nombre total de contenants. Ce champ est activé lorsque le segment général du manifeste indique un nombre total de contenants supérieur à zéro.

2.8.2. Nature des colis

[REQUIS] [LISTE] Code et nature (palettes, cartons etc.) des contenants énumérés dans le champ précédent.

2.8.3. Statut

[SYSTEME] Code du statut du titre de transport (Titre maître, sous-titre...). Complété automatiquement par le système lors de la saisie du champ « type T/T ».

Statut	Saisie « Type T/T »
MTR (« Master »)	Titre de transport groupé
DST (« Destination »)	Titre de transport

2.8.4. Nombre de titres fils dégroupés

[SYSTEME] Nombre de sous-titres du titre de transport maître. Complété par le système en fonction du nombre de sous-titres saisis.

2.8.5. Marques et No(s)

[REQUIS][LIBRE] Marques et numéros des colis figurant sur le titre de transport.

2.8.6. Colis manifestés

[REQUIS] [LIBRE] Nombres de colis indiqués sur le titre de transport. Ce champ doit-être saisi avec précision car ces données seront comparées aux informations des champs « Totaux » du segment général du manifeste.

2.8.7. Colis restants

[SYSTEME] Géré par le système en fonction des apurements. Lors de la saisie du titre de transport, le nombre de colis restant est égal à celui des colis manifestés.

2.8.8. Poids brut manifesté

[REQUIS][LIBRE] Poids brut mentionné sur le titre de transport. Ce champ doit être rempli avec soin car il sera comparé aux champs « Totaux » du segment général.

2.8.9. Poids brut restants

[SYSTEME] Géré par le système en fonction des apurements.

2.8.10. Volume (MC)

[FACULTATIF] Volume de la marchandise en M³.

2.8.11. Désignation des marchandises

[REQUIS] [LIBRE] Désignation commerciale des marchandises figurant sur le document de transport.

2.8.12. Localisation

[REQUIS] [LISTE] Code et lieu d'emplacement des marchandises. Les valeurs possibles sont :

Code	Valeur
001	MADT aéroport
002	Hangar sous douane SP
003	Hangar sous douane M
004	Site opérateur Saint-Pierre
005	Site opérateur Miquelon

2.9. Valeurs déclarées et identification des Scellés

2.9.1. Ind. P/C

[REQUIS] Inscrire « P » pour prépayé (si le fret est prépayé). Inscrire « C » pour collecté (si le fret est payé après le transport).

2.9.2. Montant fret et code devise

[FACULTATIF] [LIBRE] Montant du fret et code devise si connus.

2.9.3. Valeur pour la douane

[FACULTATIF] Valeur déclarée pour la douane si connue

2.9.4. Valeur pour le transporteur

[FACULTATIF] Valeur déclarée pour le transport si connue

2.9.5. Valeur pour l'assurance

[FACULTATIF] Valeur déclarée pour l'assurance si connue

2.9.6. Nbr. De scellés

[FACULTATIF] Nombre de scellés apposés

2.9.7. Marques

[FACULTATIF] Référence ou identification des scellés

2.9.8. Resp.

[FACULTATIF] Code du responsable du scellement (douane, transporteur...)

2.9.9. Information

[FACULTATIF] [LIBRE]

2.10. Suite de Transport

2.10.1. Transit

Sans objet en l'état à Saint-Pierre et Miquelon

2.10.2. Transbordement

[SYSTEME] Généré par le système lorsque la nature du titre de transport est « 28 » (transbordement). Le premier code indique la société qui transborde, le second la raison sociale.

2.10.3. Transporteur

[SYSTEME] Gérés par le système, ces champs indiquent le code et la raison sociale du transporteur.

2.10.4. Référence doc.

[SYSTEME] Géré par le système. Indique la référence des documents de transit ou de transbordement apurant le titre de transport.